



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

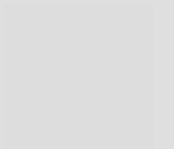
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **RN 141 - Aménagement entre Malvieille et Hiersac – Concertation préalable du public du 03 mai au 02 juin 2023**

## **Atelier 10 mai 2023 – Mobilités et sécurité**



# Accueil des participants



## Déroulé de l'atelier du 10 mai 2023

Heure	Déroulé
18h-18h15	Introduction - Accueil
18h15 – 18h30	Présentation des participants
18h30 - 18h45	Rappel du contexte et présentation des 3 variantes
18h45 - 19h40	Analyse des flux : travail individuel (10 min) Atelier en 5 petits groupes : analyse des variantes (45 min)
19h40 - 20h30	Restitution de l'analyse en grand groupe 10 minutes par petit groupe
20h30 - 20h45	Echanges – Débats
20h45 - 21h	Débriefing sur l'avancement du projet Ressenti des participants Clôture

# Modalités de concertation et calendrier

---

La concertation publique se déroule **du mercredi 03 mai au vendredi 02 juin 2023**

## Pour s'informer :

- **Un dossier de concertation** à disposition de tous dans les mairies et en téléchargement sur le site internet de la DREAL  
<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/concertation-du-public-projet-d-amenagement-de-la-r5841.html>
- **Deux réunions publiques** : le 3 mai (18h00) à Hiersac  
le 31 mai (18h00) à Hiersac
- **Deux ateliers**:
  - 10 mai (18h00) à Saint-Saturnin sur la thématique mobilités/sécurité
  - et le 11 mai (18h00) à Moulidars sur la thématique agriculture/environnement
- **Des panneaux d'exposition** : installés dans les mairies, ainsi que lors des réunions publiques, ils présentent les grandes lignes du projet.

## Pour s'exprimer, donner un avis ou faire part d'une suggestion :

- En ligne sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Les registres de concertation accessibles en mairies de Saint-Saturnin, d'Hiersac et de Moulidars
- Lors des réunions publiques et ateliers

# Présentation des participants

---

Qui êtes vous ?

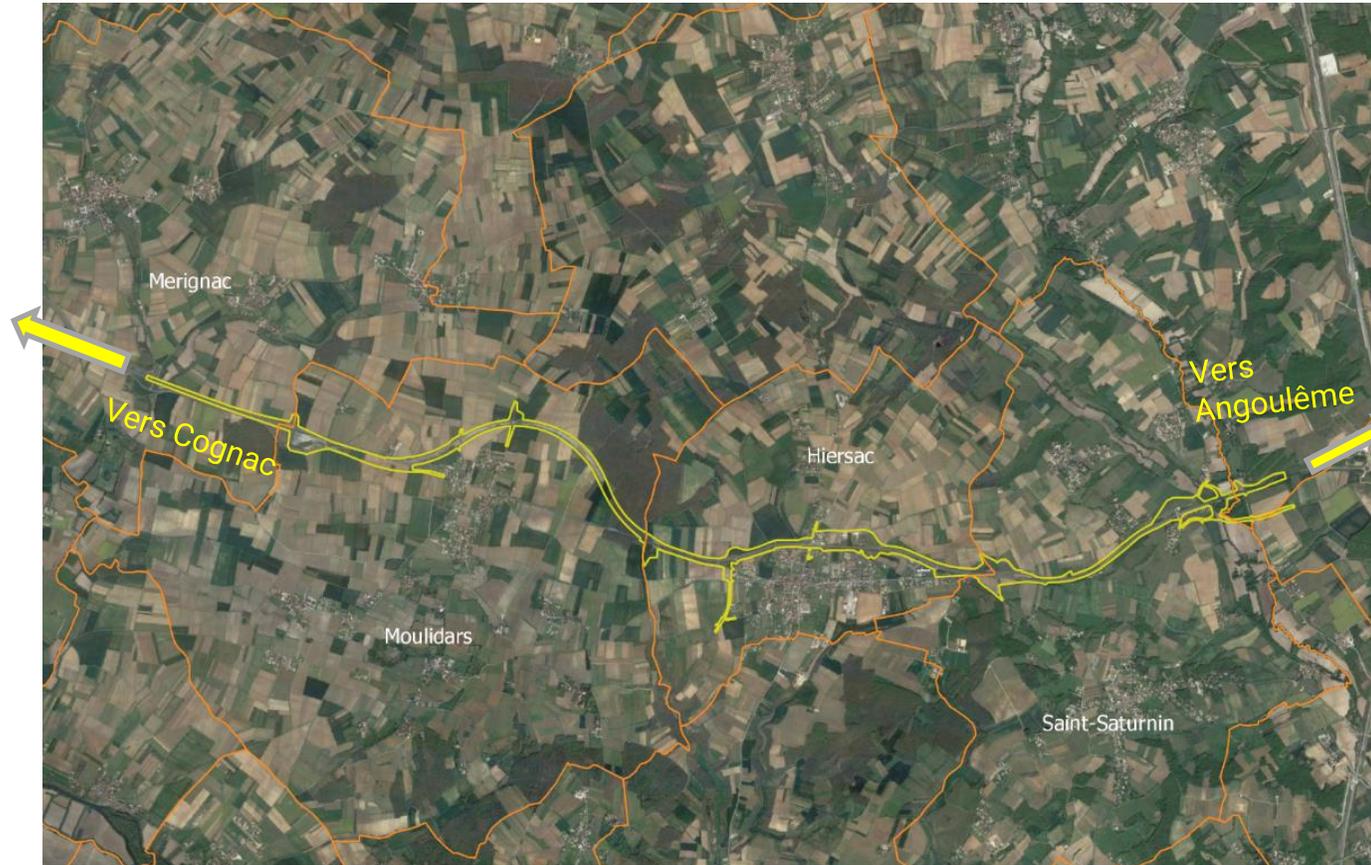
Nom, prénom, commune de résidence ?

Présence à la réunion d'ouverture ?

Quelles sont vos attentes ?

# Rappel : présentation du projet d'aménagement RN141 Malvieille-Hiersac

# Historique



Zone d'implantation du projet DUP 1996



**VERDI**

Auteur: Verdi  
Source : IGN  
Fond cartographique: Google Satellite

DUP Cognac-Angoulême-Chasseneuil obtenue le 12/09/1996, prorogée en 2006 pour 5 ans et aujourd'hui caduque

Maîtrise foncière selon avant-projet de 2007 : 100% après acquisition d'une dernière propriété bâtie

Études d'opportunité de phase 2 sur commande ministérielle du 28/04/21 pour la mise à 2x2 voies de la RN141 entre Malvieille et Hiersac

Une concertation préalable rendue nécessaire au titre de l'article 121-16 du Code de l'Environnement

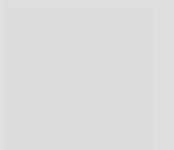
# Programme d'aménagement

---

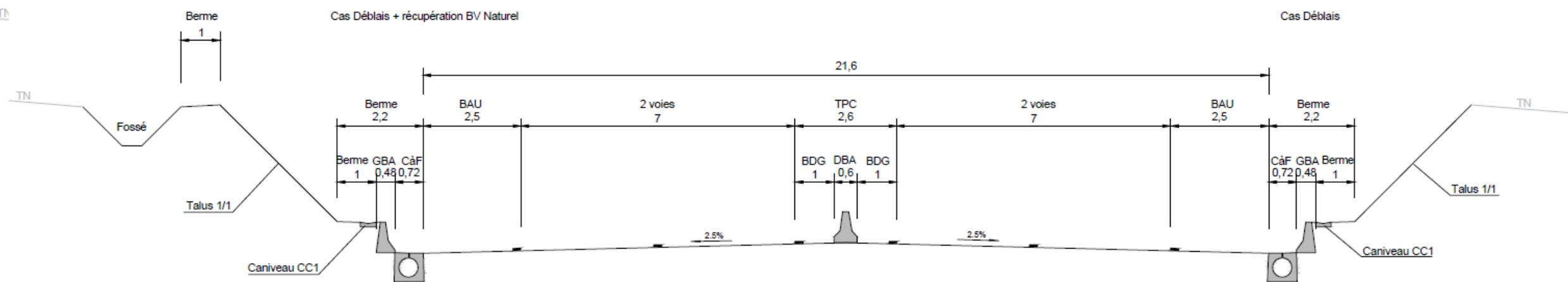
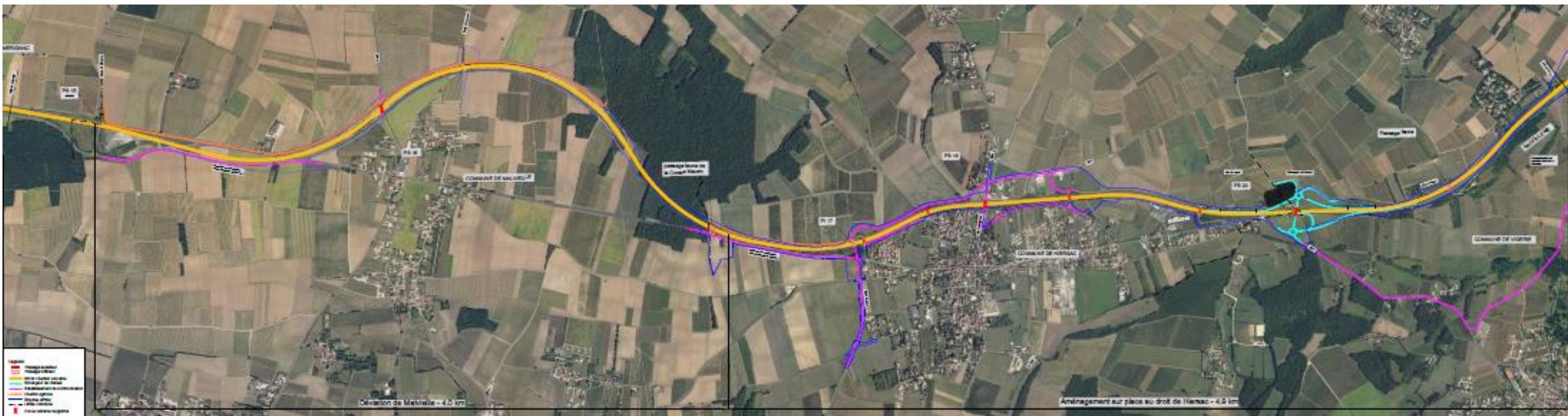
## **Un aménagement à 2x2 voies pour une cohérence d'itinéraire de la RN141**

- Un échangeur sécurisé tourné vers Angoulême
- Des rétablissements de routes départementales
- Une aire de repos de 50 places de poids lourds
- Des ouvrages de transparence écologique et traitement des eaux
- Des protections acoustiques

# 3 solutions étudiées dans le cadre de la concertation

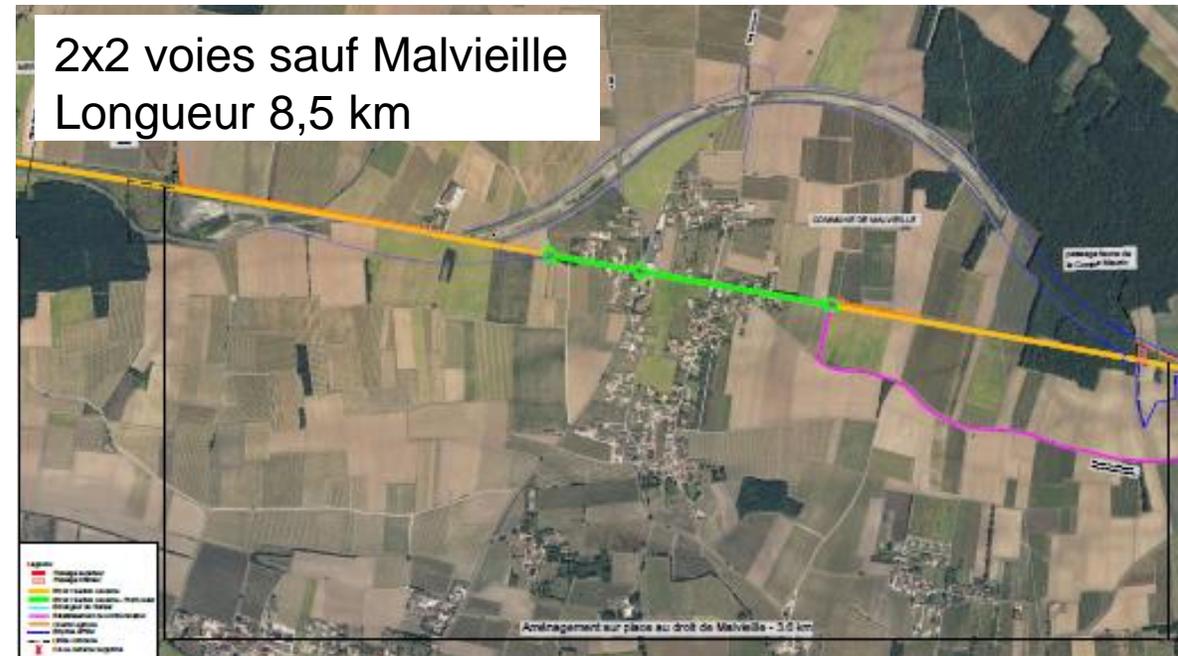


# Solution préférentielle : Variante déclarée d'utilité publique de Malvieille et aménagement sur place de Hiersac



# Les alternatives

Des alternatives rendues nécessaires au regard du code de l'environnement pour les futures autorisations

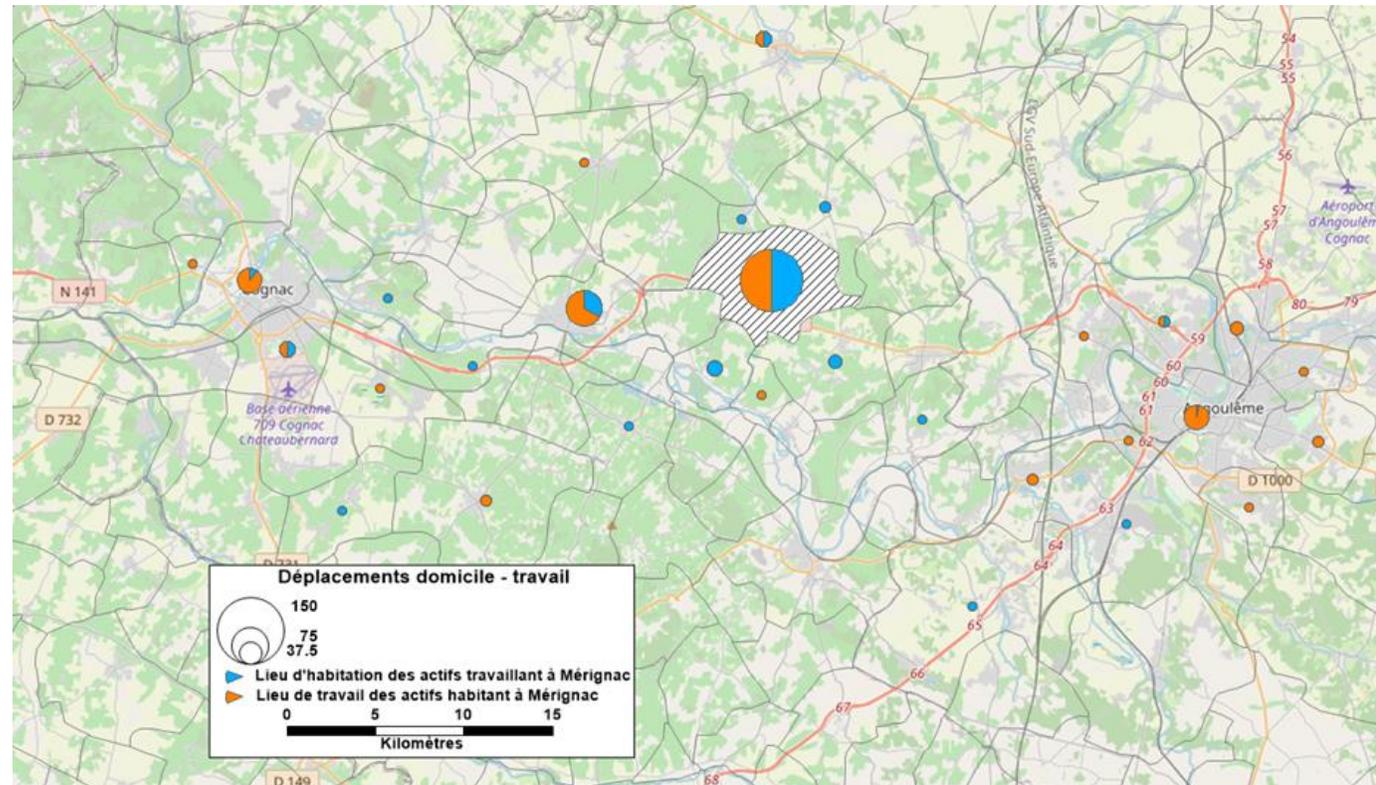


# Les thématiques étudiées

# Le contexte socio-économique

Des flux domicile travail orientés :

- De Hiersac, de St Saturnin et de Moulidars : restent sur la commune ou vont vers Angoulême.
- De Mérignac : une répartition plus diffuse (Mérignac, Jarnac, Angoulême ou Cognac)

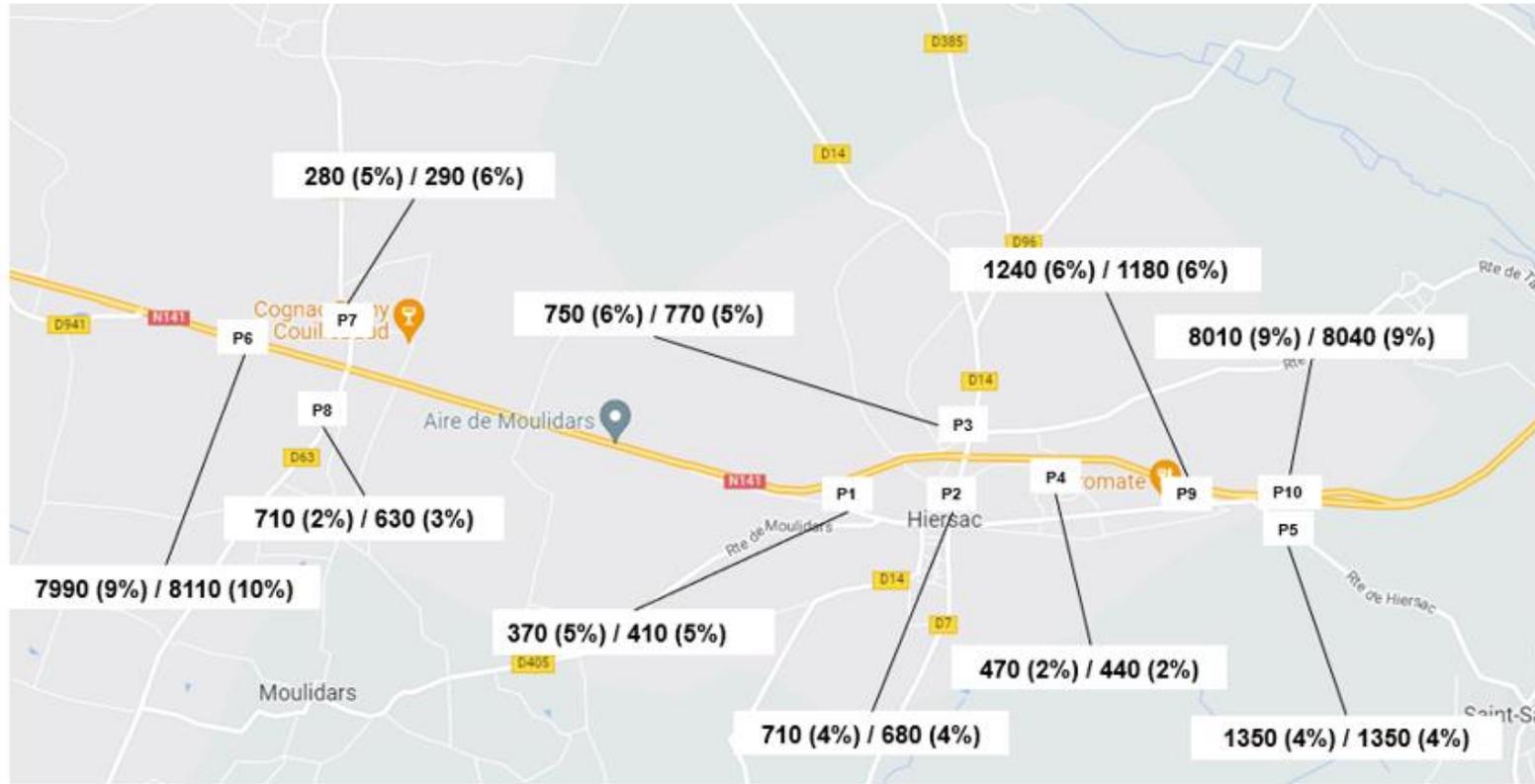


# Trafic et déplacements

---

- Le périmètre d'étude n'est pas directement desservi par le train. Les gares les plus proches sont les gares d'Angoulême, Cognac et Jarnac.
  - La gare d'Angoulême est desservie par les TGV Paris / Bordeaux et Paris / Toulouse
  - Les gares de Cognac et Jarnac ne sont desservies que par des TER
- La commune d'Hiersac est également desservie par la ligne de car n°15 (Angoulême – Cognac). Cette ligne est parcourue par 7 allers-retours pas jour.

# Trafic



Comptages réalisés en mars 2022  
(une semaine de comptages automatiques)

Trafic moyen de la RN141 :  
16000 véh/jour (2 sens)

9-10 % poids lourds (seulement 2 places de stationnement sur l'itinéraire)

Des trafics orientés vers Angoulême

Les projections prévoient une légère baisse de la demande de trafic dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone



# Accidentologie

Analyse des accidents au cours des dix dernières années (2010 – 2019)

Taux d'accidents inférieur à la moyenne nationale sur des routes comparables mais supérieur à celui d'une route à 2x2 voies

2 accidents en 2022

Beaucoup d'accidents en face à face

	Nb accidents	Vélo	2RM	VP	PL
<b>Total périmètre</b>	16	0	5	25	2
<i>dont sur RN141</i>	10	0	2	19	1

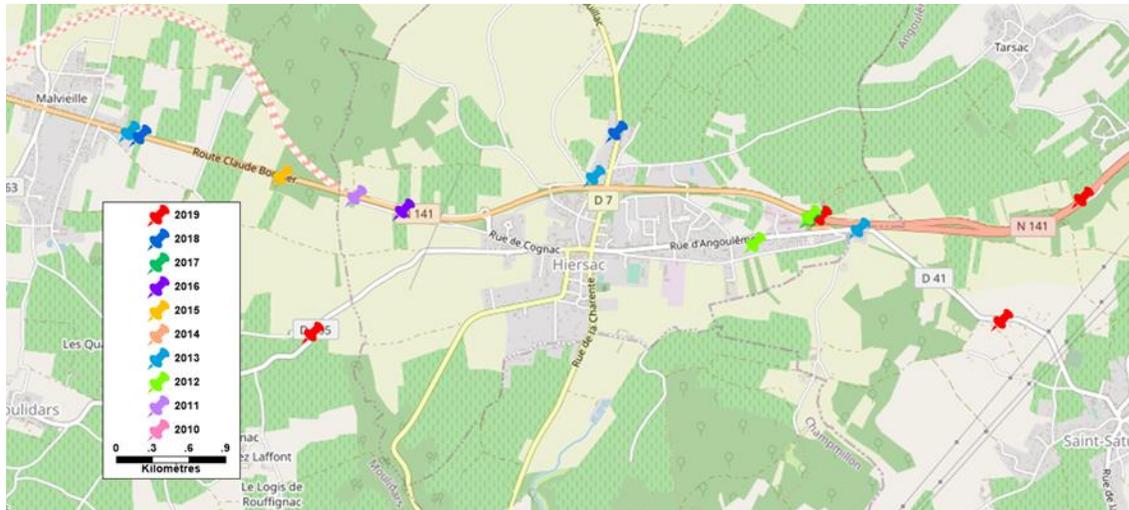
	Nb accidents	Indemne	Tué	Blessé hospitalisé	Blessé léger	Total victimes
<b>Total périmètre</b>	16	9	3	18	7	37
<i>dont sur RN141</i>	10	5	2	16	4	27

	Nb d'accidents pour 10 <sup>8</sup> véh.km	Tués pour 100 accidents	Blessés hospitalisés pour 100 accidents	Blessés légers pour 100 accidents
<b>RN141</b>	2.16	20.00	160.00	40.00
<b>Route à 2 voies</b>	4.77	26.91	89.33	26.95
<b>Route à 2x2 voies</b>	1.86	17.36	71.00	51.42

# Accidentologie

Analyse des accidents au cours des dix dernières années (2010 – 2019)

- Les accidents se répartissent le long de l'itinéraire.
- Un point remarquable : l'intersection avec la RD41



# Consignes atelier

## Travail préalable individuel (10 min)

---

Quel est votre parcours ?

Quels sont vos trajets ?

Quels sont vos moyens de mobilités ?

Quels sont vos points de difficultés sur votre parcours ?

Quelles sont les zones d'insécurité ?

Où constatez vous le passage de PL dans les communes ?

Quels seraient vos besoins ?

# Travail en groupe

---

Etude par groupe :

- Variantes proposées
- Points positifs / points négatifs
- Proposition/idées

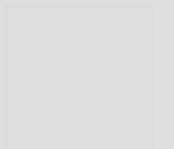
Durée : 45 min

Puis restitution : 10 min par groupe

Temps d'atelier (45 min)



# Restitution



# Conclusions et suite

# Rappel calendrier de concertation

La concertation publique se déroule **du mercredi 03 mai au vendredi 02 juin 2023**

## Pour s'informer :

- **Un dossier de concertation** à disposition de tous dans les mairies et en téléchargement sur le site internet de la DREAL  
*<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/concertation-du-public-projet-d-amenagement-de-la-r5841.html>*
- **Deux réunions publiques :**
  - le 3 mai (18h00) à Hiersac
  - le 31 mai (18h00) à Hiersac
- **Deux ateliers:**
  - 10 mai (18h00) à Saint-Saturnin sur la thématique mobilités/sécurité
  - et le 11 mai (18h00) à Moulidars sur la thématique agriculture/environnement
- **Des panneaux d'exposition :** installés dans les mairies, ainsi que lors des réunions publiques, ils présentent les grandes lignes du projet.

## Pour s'exprimer, donner un avis ou faire part d'une suggestion :

- En ligne sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Les registres de concertation accessibles en mairies de Saint-Saturnin, d'Hiersac et de Moulidars
- Lors des réunions publiques et ateliers

**Merci de votre  
participation**